



Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale, de la
Jeunesse et des Sports
Hôtel du Rochechouart
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, le **3 MARS 2021**

Monsieur le Ministre,

Vous avez souhaité lancer une consultation participative citoyenne sur le bâti scolaire au travers d'une plateforme en ligne ouverte la semaine dernière.

Nous regrettons que les collectivités locales en charge de cette compétence n'aient pas été associées aux réflexions préalables à cette démarche, à la définition de ses objectifs et à la mise en place de cette consultation.

Nous vous demandons qu'à l'issue de cette consultation publique dont le terme est prévu au 8 avril prochain, les collectivités au travers de leurs associations représentatives, soient pleinement associées au traitement et à la consolidation des résultats de cette enquête.

Nous vous demandons également que les travaux qui suivront soient réellement co-construits entre l'État et les trois associations d'élus que nous représentons afin de parvenir à des référentiels partagés dans le respect des compétences de chacun.

A ce titre, les travaux déjà menés par les collectivités en la matière doivent pouvoir servir de référence.

Les collectivités sont bien conscientes des importants enjeux concernant le bâti scolaire, qu'il s'agisse de la sécurisation des locaux, de la rénovation énergétique, des pratiques liées au

numérique, de la modernisation des espaces éducatifs, du déploiement d'espaces à vocation culturelle et sportive ou des contraintes sanitaires qui sont mises en lumière depuis un an. Elles mènent déjà des politiques innovantes pour investir dans l'amélioration de l'accueil des élèves dans les établissements, pour leur offrir un cadre conforme à leurs attentes et aux hautes ambitions des collectivités référentes en matière de développement durable, de sobriété énergétique, de qualité de la restauration scolaire, d'équipements des internats...

En tant que gestionnaires des locaux scolaires, les collectivités compétentes ont besoin d'une visibilité forte sur les orientations envisagées par l'Éducation nationale en termes d'apprentissage sur le temps d'enseignement scolaire afin de définir la faisabilité technique et financière des futurs programmes d'investissement.

L'identification préalable des besoins de l'Éducation nationale doit être de nature à faciliter la concertation avec les collectivités qui investissent de manière importante sur ces sujets et auront besoin, pour continuer à le faire, de l'appui financier de l'Etat, notamment dans le cadre du plan de relance, ainsi qu'une aide à l'ingénierie.

Nous vous demandons donc, Monsieur le ministre, d'organiser les conditions d'un véritable travail partenarial sur ce sujet dans le respect des compétences des collectivités.

C'est à cette condition que la démarche que vous avez lancée pourra être utile à tous.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.


François Baroin,
Président de l'AMF


Dominique Busseron,
Président de l'ADF


Renaud Muselier,
Président de Régions de France